



## LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AU TRAVAIL

Le Conseil de Communauté s'est réuni en séance publique le lundi 11 janvier 2010 à 20 heures 30, à la mairie de Bozouls, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LALLE, Président de la Communauté de Communes Bozouls-Comtal et Conseiller Général de Bozouls.

### **I. SOCIAL**

Le Conseil Communautaire a décidé de confier la gestion des **micro-crèches** de Gages et de Lioujas-Bezannes à l'association Familles Rurales. Il souhaite déléguer la coordination des structures Petites Enfance présentes sur la territoire de la Communauté de Communes (multi-accueil, RAM, et micro-crèches) à l'association Centre Social Bozouls-Comtal.

Un prêt à taux 0% a été sollicité auprès de la Mutualité Sociale Agricole pour un montant de 80 000 €.

Le bilan du portage de repas à domicile, service co-financé par la Communauté de Communes et réalisé par l'association ADMR de Bozouls, met en évidence l'importance de ce service mis en place pour la population : en moyenne, 26 repas ont été livrés quotidiennement durant l'année 2009.

Les élus communautaires se sont prononcés favorablement à la demande de subvention de l'association Point Emploi Bozouls comtal.

Les élus communautaires souhaitent entamer une réflexion sur la politique à mettre en place pour les jeunes. Ils se feront accompagner par des intervenants de Mairie Conseil, spécialistes dans ce domaine.

### **II. DEMANDE DE SUBVENTION**

La Communauté de communes a déposé 5 dossiers de demande de subventions auprès de l'Etat (DGE : Dotation Globale d'Equipement). Sont concernés les travaux de réfection de la voirie intercommunale de la commune de Bozouls (Alac et Coudourhac), la construction d'un gymnase intercommunal à Bozouls, la construction d'un bâtiment technique intercommunal à Bozouls, l'achat de nouvelles colonnes de tris et l'achat de composteurs pour mettre à disposition des habitants de la Communauté de Communes.

### **III. ENVIRONNEMENT**

Les conseillers communautaires ont décidé de saisir le SATESE afin de lancer une réflexion sur l'assainissement collectif sur l'ensemble du territoire, avant de décider de prendre cette compétence ou non.

### **IV. FINANCES**

Le Conseil de Communauté a validé la convention mentionnant la délégation de maîtrise d'ouvrage de la Commune de Bozouls à la Communauté de Communes ainsi que les modalités de financement de la construction du bâtiment technique intercommunal.

### **V. PERSONNEL**

Suite à la réussite à un concours d'un de ses membres du personnel, La Communauté de Communes a décidé de créer un poste d'assistant socio-éducatif (Catégorie B).

### **VI. COMMUNAUTE DE COMMUNES**

La Communauté de Communes a adhéré au Syndicat Mixte Aveyron Numérique qui a pour objet de porter toute la réflexion, l'étude et l'élaboration du schéma directeur pour le développement du très haut débit dans le Département de l'Aveyron.